CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E18986** **VALABLE JUSQU'AU** **21/02/2025**

ÉDITÉ LE 24/01/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1938

Raison sociale : GUILLET S.E.E.

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 17/01/2006

Capital : 75 000

4, GRANDE RUE
77450 JABLINES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MEAUX

Siret : 308 656 644 00025

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 2100234

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 476739V1247000/001295904

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 476739V1247000/001295904

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2023

Téléphone : 01 60 43 40 64 **Fax :** 01 60 43 44 70

Portable : 06 07 23 16 59

Responsabilité légale :
GUILLET FRÉDÉRIC PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : steguillet1938@wanadoo.fr

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 970 290 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6111	Peinture et ravalement (Technicité courante)	8	28/01/2022
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT

AGENCE DE LIEUSAINT
CARRE HAUSSMANN II
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE
77127 LIEUSAINT

Version 01-2023

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.